

Construction des logements d'Okolassi

Une visite déterminante

A l'approche de l'échéance du délai imparti pour la livraison du chantier d'Okolassi dans sa phase 1, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Dr.



Réunion de mise au point

Desiré Lasségué a effectué le 10 mai 2016, une visite du site pour évaluer le niveau d'avancement des travaux. Il était accompagné des Directeurs de la DSGP, de DFC, du Gérant de CNSS Immo. Visite à laquelle ont participé le représentant du Cabinet d'Architecture 2G ainsi que les Chefs d'entreprises ayant soumissionné et obtenu des contrats. Au cours de cette visite, le Dr. Desiré Lasségué a pu apprécier le niveau de progression de chacune des entreprises que compte le chantier, notamment Chrono Service, CIGA, Groupe Concept, GCRB, Damas BTP, CEC, Osiris BTP, SOGAB Sarl.



Plan du site pilote

Desiré Lasségué a effectué le 10 mai 2016, une visite du site pour évaluer le niveau d'avancement des travaux.

Il était accompagné des Directeurs de la DSGP, de DFC, du Gérant de CNSS Immo. Visite à laquelle ont participé le représentant du Cabinet d'Architecture 2G ainsi que les Chefs d'entreprises ayant soumissionné et obtenu des contrats. Au cours de cette visite, le Dr. Desiré Lasségué a pu apprécier le niveau de progression de chacune des entreprises que compte le chantier, notamment Chrono Service, CIGA, Groupe Concept, GCRB, Damas BTP, CEC, Osiris BTP, SOGAB Sarl.

Au terme de cette visite, le Directeur Général a constaté, en termes de taux d'avancement des travaux que certaines entreprises étaient très avancés, d'autres l'étaient moins ou très en retard.

Aussi, a-t-il précisé que

seules les entreprises qui atteindront un taux de réalisation de 90% des travaux seront retenues pour la phase 2 dudit projet.

Tout en adressant ses encouragements aux entreprises dont le niveau de performance de construction est acceptable, le Directeur Général a vertement exprimé son insatisfaction à l'endroit des moins performantes, celles ayant accusé du retard dans la réalisation des travaux.

« **Les entreprises qui ne respecteront pas les clauses du contrat en termes de délai de livraison et de qualité des travaux verront purement et simplement leurs contrats résiliés et quitteront le site d'Okolassi** » a-t-il prévenu. Poursuivant son propos, il a souligné la nécessité pour la CNSS d'avoir des partenaires responsables et qui soient capables de respecter les termes du contrat.

Le représentant du Cabinet 2G a abondé dans le même sens que Monsieur le Directeur Général pour confirmer que ses propos ont souvent été relayés lors des réunions hebdomadaires de suivi des travaux.

Pour garantir la qualité des travaux du site d'Okolassi, les entreprises bénéficient de l'expertise des organismes de contrôle suivants : CNSS, Bureau de contrôle SOCOTEC, Laboratoire LNBT-PG, Cadastre, Sapeurs-pompier, etc.



Vue panoramique du site pilote

DOLHA

Bientôt un CDM à Franceville

C'est le Centre d'Action Sanitaire et Sociale de Franceville qui a servi de cadre le mercredi 04 mai 2016, à la cérémonie de lancement des travaux de construction du Centre de Dispensation du Médicament de Franceville.



Le DG, lors de son allocution circonstancielle

Rehaussée par la présence des plus hautes autorités de la province, en tête, le Préfet de la Mpassa représentant le Gouverneur du Haut-Ogooué, M. Denis Tsanga, la cérémonie a eu deux (02) temps forts.

D'abord, les discours du Délégué Régional de la DOLHA, Monsieur Jean Freddy Angoundou et du Directeur Général de la CNSS, le Dr. Lasségué puis, la pose de la première pierre. Ce projet de construction vise à étendre le Réseau de Dispensation du Médicament de la CNSS à d'autres localités, mettant ainsi en avant la politique sociale de l'Institution.

L'édifice sera construit sur le site actuel du Centre D'action Sanitaire et Sociale de Franceville, sur une superficie de 500 m2 et sera équipé d'un espace de réception et de distribution de médicament, de stockage et de préparation ainsi que d'un ensemble de bureaux dédiés au personnel. Faisant d'une pierre deux coups, le

Directeur Général a également visité les Agences de Moanda, de Lastourville et de Koulamoutou. Au CMS de Lastrouville, en plus de la réhabilitation dudit Centre, les projets de construction d'un CDM et l'implantation d'un bureau CNSS ont été annoncés.

A Koulamoutou, les agents qui souhaitent aussi bénéficier du projet de même nature qu'Okolassi Ville, ont exprimé le vœu de voir le CMS fourni en matériel d'analyses médicales. Pour eux, le traitement des patients dans cette structure s'arrête aux consultations, ce qui est un manque à gagner pour la CNSS. Là aussi, l'implantation d'un CDM est prévue.



Une vue de l'assistance



Le Dr Lasségué a procédé à la pose de la première pierre du projet de construction du CDM de Franceville